

L'ORDRE SOCIAL.

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, AGRICOLE ET DE TEMPERANCE.

C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde.—Byancy

APPEL

Aux abonnés de l'AMI DE LA RELIGION,

AINSI QU'AUX AUTRES

AMIS DE L'ORDRE.

Depuis un an, des hommes mus par le génie du mal ont entrepris dans notre Canada, une guerre impie et sacrilège contre la Religion, la Morale et les principes immuables sur lesquels repose la société. On les voit chaque jour faire de coupables efforts pour égarer l'esprit des classes laborieuses, pour exciter la haine des pauvres contre les riches, pour détruire tout vestige de religion et de morale et renverser l'ordre social. Pour parvenir à leur but criminel, ils subventionnent des journaux qui vomissent chaque jour dans leurs feuilles empoisonnées, le mensonge, la calomnie, l'injure contre tout ce qu'il y a de respectable et de vénérable. Ces journaux, ils les répandent partout, ils en inondent les villes et les campagnes.

« Ils parlent de liberté; et nous trouvons au fond de leurs doctrines un joug insupportable qui révolte et sévit les plus nobles instincts de l'humanité. Ils parlent d'égalité; mais ils ne vous disent pas que leurs systèmes insensés conduiraient à l'égalité devant la misère en faisant appel aux plus mauvaises passions, à l'envie, à la jalousie, à la haine de toute supériorité! Ils parlent de fraternité; et ils ne cessent de travailler à exciter les pauvres contre les riches, les ouvriers contre ceux qui les emploient, ceux qui ne possèdent rien contre ceux qui possèdent quelque chose. »

En face de la propagande que ces hommes font avec une constance et une énergie diaboliques, les gens de bien, les amis de l'ordre, les défenseurs de la société, garderont-ils un lâche et coupable silence? Laisseront-ils le génie du mal faire de notre patrie une terre de désolation et de ruines?... Non; nous ne le croyons pas. Les hommes honnêtes ont vu dans l'élection qui vient de se terminer, une preuve évidente de l'esprit et des sentiments qui animent ceux qui ont essayé de répandre parmi les classes pauvres de notre population, des doctrines subversives de toute morale, de tout gouvernement, de toute société. A la vue des dangers qui les menacent, les amis de l'ordre ont dû comprendre qu'il fallait opposer la propagande du bien à celle du mal; un antidote puissant au poison; et employer pour y parvenir les moyens dont se servent les ennemis de la société.

Plusieurs personnes ont suggéré l'idée de fonder un journal hebdomadaire qui, par la modicité du prix d'abonnement, serait à la portée de toutes les fortunes. Ce journal religieux, politique et littéraire serait consacré à la défense des vrais intérêts du peuple, de la religion et de la société. Mais, on comprend qu'un tel journal fondé, non dans des vues de spéculation ou d'intérêt privé, nécessito la coopération de tous les gens de bien, exige l'aide de tous les amis des bons principes.

Nous suggérons donc comme moyen d'atteindre le but désirable que nous proposons, de former une association dans laquelle seront reçus tous ceux qui donneront une certaine somme limitée. Cette asso-

ciation sera composée d'actionnaires; et pour mettre toutes les classes de la société en état de pouvoir contribuer à l'œuvre projetée, chaque part sera de DIX CHELINS chaque, payable en quatre termes par année. La réunion de tous ces dons individuels formerait le capital nécessaire pour l'établissement et l'existence du journal. L'Association n'aura aucun frais de rédaction à payer, le journal devant être sous la direction de quelques jeunes Messieurs de cette ville comme collaborateurs et de M. JACQUES CRÉMAZIE, avocat, comme Rédacteur-en-Chief, qui tous, s'engageant à donner gratuitement, leurs soins et leur travail à ce journal dont le premier but est de disséminer parmi le peuple, les connaissances morales et utiles et à le prémunir contre les doctrines démoralisatrices et subversives de toute société. Le nombre des actions requises est de 600. Aussitôt ce nombre rempli, une assemblée générale des actionnaires sera convoquée pour organiser l'association sur des bases solides et permanentes.

Quel est l'homme, quel est le Canadien-français qui passeraient encore quelque amour pour les institutions de son pays, refusera de contribuer à une œuvre aussi éminemment sainte, aussi éminemment patriotique?

Nous aussi, nous disons à nos compatriotes: « Venez à nous vous tous qui aimez sincèrement, d'un amour efficace, la RELIGION, la PROPRIÉTÉ, la FAMILLE, ces trois lois éternelles de la civilisation, ces trois pensées identiques de Dieu. Venez à nous, vous, Chefs de famille; vous, savants; vous, hommes de professions; vous, ouvriers, propriétaires qui comprenez vos devoirs. Venez à nous, vous, fonctionnaires publics, magistrats qui exécutez les lois; vous, maires, officiers municipaux, législateurs qui représentez les cités, les villages, les campagnes, les libertés, les besoins de la patrie. Venez à nous, Vicaires de Jésus-Christ, vous qui êtes les pères, les amis, les consolateurs de vos ouailles et qui donnez à tous la parole de Justice et de vérité. Venez à nous, vous tous qui voulez la prospérité et le bonheur de notre commune patrie. »

Ce journal paraîtra une fois par semaine et contiendra 16 pages, double colonne, de lecture, et donnera par année la matière de plus de 25 volumes ordinaires. Le prix de l'abonnement sera de DEUX PIASTRES par an, payable à la fin de chaque semestre pour les abonnés de la cité de Québec, et de SEPT CHELINS ET DEMI pour les abonnés éloignés, afin qu'en payant en sus de leur abonnement les frais de poste, ils aient le journal au même prix que les citoyens de Québec. Ce journal contiendra à chaque numéro un bulletin des nouvelles ecclésiastiques, locales et étrangères, un résumé des nouvelles politiques de la semaine, et enfin, dans les matières qui peuvent intéresser le lecteur Canadien.

Québec, 19 Février, 1850.

N. B.—Des listes pour recevoir les actions seront déposées à la Basse-Ville, chez MM. MÉTHOT, CHINIC & Cie.—Haute-Ville, chez MM. J. & O. CRÉMAZIE.—Faubourg St. Jean, chez M. JOS. ROBITAILLE, marchand de fer, et chez M. A. ANGER, épiciier, près de l'Église.—Faubourg St. Roch, chez M. CHARLES DION, instituteur, rue du Pont, et chez M. EUGÈNE BLAIS, épiciier, rue de la Couronne.—Faubourg St. Vallier, chez M. J. HAMEL, épiciier.

le terme? La foule l'ignore, parce qu'elle ne voit que le présent; les esprits sérieux la recherchent; mais il n'arrive à cette découverte instructive qu'en étudiant les faits dans leurs rapports, en examinant avec soin leur enchaînement; c'est ainsi qu'ils parviennent à les rattacher à un principe commun et à répandre sur l'avenir la lumière qu'ils empruntent au passé. Telle est la marche suivie par M. Bonnetat, dans son livre sur la politique révolutionnaire. Un travail sérieux, des intentions droites, des convictions profondes, donnent à cet ouvrage un mérite véritable.

La source des maux qui nous affligent, c'est l'esprit révolutionnaire; ce qui constitue l'esprit révolutionnaire, c'est la convoitise. Ils sont peu nombreux, en effet, ces utopistes, qui, dans les erreurs, ne s'inspirent que du seul amour de l'humanité. Hors de cette classe restreinte se présentent les ambitieux, avides de bouleverser le monde pour acquérir un nom; les libertins, qui recherchent le désordre parce que le désordre réhabiliterait leur immoralité; les cupides, aspirant sans cesse à faire main basse sur ce qu'ils n'ont pas. Tous comptent à leur service les esprits faux et étroits dont ils ont faits des dupes, et cette tourbe aux instincts qu'enivre l'attente du carnage et de la destruction. Divisés par leurs intérêts, ces disciples de l'erreur se rallient cependant autour d'un même drapeau, et sur ce drapeau ils ont écrit comme devise: *Haine au christianisme*. Sans doute, ils font sonner bien haut le mot de religion; c'est le meilleur moyen de tromper les simples. Mais cette religion n'a d'autre morale que la révolte et le plaisir; quant à la morale de l'Évangile, ils feignent de l'adopter: où la pratiquent-ils?

Du reste, pour connaître les révolutionnaires, il suffit de les voir à l'œuvre depuis 1789 jusqu'à nos jours. Leurs actes nous diront à quels excès les poussent nécessairement leurs doctrines; et nous saurons ainsi ce qu'ils nous réservent dans l'avenir.

Les doctrines qui ont enfanté la révolution française se ramènent à deux choses distinctes: l'amour de l'indépendance civile et religieuse, qui, passant du Parlement dans le Tiers Etat, l'arma contre la royauté; et la soif de l'égalité, allumée par le sophisme, éteinte ensuite dans le sang. Ces deux nuances forment la ligne de démarcation entre 1789 et 1792. Toutes deux cependant mènent à ces désordres qu'à préparés un siècle de scandale et de fausse philosophie. Dès son premier acte, le Tiers-Etat entame la lutte terrible qui doit aboutir au culte de la Raison et à la mort de Louis XVI. La royauté, la noblesse, le clergé ne sont plus; où résidera l'autorité? Dans l'insurrection, proclamée le plus saint des devoirs, dans la populace, flattée en tous ses instincts par les misérables qui lui demandent le pouvoir. Dès lors, les massacres qui ont ensanglanté notre histoire ne nous étonnent. A la souveraineté des lois succède, sous le nom de souveraineté du peuple, la souveraineté absolue des séditions, le règne de la force brutale, qui mène droit à la terreur et de là au despotisme.

Bonaparte, loin d'être un contre-révolutionnaire, continue la révolution, qu'il revêt de sa gloire et de son génie. S'il rétablit la religion, c'est pour l'asservir, pour la forcer à consacrer sa domination. Comme la Convention et le Directoire, il substitue sa volonté à la sainte impartialité des lois. Sa position le condamne à conquérir et transformer l'Europe, et ce n'est point son ambition qui le pousse, mais la révolution qu'il représente.

Après avoir ainsi montré l'unité de la Révolution française dans ses phases successives, M. Bonnetat conclut que l'esprit révolutionnaire est impuissant à rien édifier, et il répète après Benjamin Constant: « Les révolutions me sont odieuses, parce que la liberté m'est chère. La première condition du progrès, c'est en effet que les réformes soient pacifiques et ne troublent point l'ordre. On peut vouloir remettre la lumière dans le monde, mais il ne faut pas commencer par y mettre le chaos, car personne ne sait quel jour ni comment la lumière y rentrera, quand une fois le chaos y a été mis. »

Cette vérité, proclamée par M. Guizot, l'opposition dynastique ou radicale de la Restauration ne l'a point comprise. Aussi a-t-elle calomnié tous les actes du pouvoir, quels qu'ils fussent, afin de rendre

odieux dans la personne de ses ministres le Roi, qu'elle ne pouvait attaquer directement. A peine les ordonnances légales mais impopulaires, de Juillet eurent-elles été rendues, qu'elle en fit un prétexte de révolte, et l'esprit révolutionnaire enregistra un nouveau triomphe. Cependant, une fois maîtres, les vainqueurs se divisèrent. Pour les plus avancés, l'élévation d'un nouveau monarque au trône n'était qu'une halte: pour le parti des ambitieux, le partage des emplois était suffisant. Une opposition nouvelle se forma; et la souveraineté absolue du peuple fut encore le levier dont elle se servit pour soulever les masses.

Quelle est la valeur de ce principe? Telle est la question que se pose M. Bonnetat avant de continuer à suivre jusqu'en 1848 la marche de l'esprit révolutionnaire. A cette question il répond en chrétien: Toute puissance venant de Dieu, il est la source de toutes les souverainetés, parce qu'il est l'Intelligence suprême; d'où il suit que les souverainetés faites à cette image doivent moins reposer sur le nombre que sur l'intelligence, et avoir pour limite la justice, supérieure à toute souveraineté humaine.

Il est évident qu'à ce titre la souveraineté du peuple est un principe de liberté et de garantie; elle est destinée à empêcher un individu de s'emparer de l'autorité qui appartient à l'association entière, mais elle ne décide rien sur la nature et les limites de cette autorité. Telle n'est point la doctrine des révolutionnaires. Le peuple, selon eux, n'a pas besoin de raison pour valider ses actes; si injustes que soient ses ordres, il faut obéir. Les crimes de la Terreur ont aussi une sanction, et l'histoire des nations n'est plus qu'une succession d'émeutes et de forfaits.

La conduite des réformistes dans leurs discours et leurs banquets est une confirmation solennelle de la vérité des doctrines exposées jusqu'ici; l'Opposition voulait arriver au pouvoir, elle a cherché un appui dans la foule, qu'elle agitait dans son intérêt personnel. La corruption, dont elle faisait un crime au Gouvernement, était la conséquence des principes qu'elle professait elle-même. Au lieu de moraliser les hommes en les rappelant à leurs devoirs, en leur rendant cette conscience droite que l'impunité leur a ravie, elle ne cherchait de remède au mal que dans la réforme parlementaire et dans l'abaissement du cens électoral, en attendant qu'elle fit appel aux hommes de la rue. La France est devenue sa conquête: la dilapidation du Trésor, la pression exercée sur les lecteurs, l'accroissement des impôts, la mise en état du siège, voilà les dons que les hommes de Février nous ont prodigués, voilà ce que la politique révolutionnaire, si nous n'y prenons garde, nous prodiguera dans l'avenir. Loin de pouvoir sauver la société, elle est la négation même du salut social, car elle ne repose que sur une volonté capricieuse, corrompue, ennemie de toute Constitution. Les formes politiques sur lesquelles elle fonde son espoir sont indifférentes. Qu'importe en effet à quel point est confiée l'autorité, si elle ne s'appuie que sur un principe destructeur qui emportera bientôt la dernière digue, la propriété?

A la vue de pareils dangers, l'esprit s'effraie et se décourage. « Si l'on ne veut pas que notre société, tombée dans toutes les agitations des peuples abâtardis, dans la corruption et les déchirements du Bas-Empire, soit dévorée par la guerre sociale et que la civilisation périsse, il faut laisser la honte et le désespoir, stérile des Constitutions, et restaurer les mœurs, c'est à dire régénérer les peuples en les arrachant à cet ignoble matérialisme ou les ont plongés de prétendus philosophes, la honte et l'opprobre de la philosophie. Les mœurs et la religion, qui les forment et les élèvent, sont la source unique de la vraie liberté, du progrès et du salut social. »

Cette conclusion du livre de M. Bonnetat et le rapide examen que nous en avons fait le recommanderont aux hommes sérieux.

Il est écrit avec une franchise quelque fois pleine de verve, quelquefois aussi un peu trop prompte et dure, et pour faire ample la part de la critique, un peu trop abondante. L'immense erreur où le monde est plongé depuis un siècle exige une grande indulgence envers tous ceux qui ne se montrent pas absolument sourds à la voix des événements. Il a été si facile de se tromper. Quant à la concision, elle est indispensable aujourd'hui plus que jamais à celui qui veut être lu.

Une Chance pour le Commerce!

A VENDRE

UNE MAISON, à 2 étages, Rue et Faub. St. Vallier,

APPARTENANT AUX HÉRITIERS DRAPEAU.

Voisin de la propriété de feu le FRÈRE LOUIS. Cette maison est située, par conséquent, dans le quartier le plus populeux et le plus central pour le Commerce d'ÉPICERIE ou des GRAINS, via la seule route par où passe les habitants pour se rendre aux divers Marchés. Depuis un grand nombre d'années, cette maison est occupée comme magasin. Les conditions de paiement seront faciles, et des garanties incontestables seront données aux acquéreurs.

S'adresser à STANISLAS DRAPEAU. Québec, 1er. février 1850.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre, T. A. PARANT, jr. Québec, 14 juin 1849.

JOSEPH PETITCLERC, Notaire, rue St. Joseph, N° 14, Haute-Ville. Québec, 26 mai 1848.

Les Soussignés offrent en Vente.

Charbon à Grille et pour la vapeur de Wall'send.

—AUSSI—

Charbon de Smith double criblé S'adresser à C. E. LEVEY & Cie Quai de Levey, 8 fév. 1850.

M. PATRY architecte, demeure maintenant rue Desfossés, St. Roch, vis-à-vis le magasin de meubles de M. T. Larivière. Québec 29 Oct. 1849.

EN VENTE.

CALENDRIER

ECCLESIASTIQUE DE QUÉBEC.

POUR 1850,

IMPRIME CI-DEVANT PAR H. NEILSON.

LE SOUSSIGNÉ informe MM. les Curés et les Marchands des campagnes de la Diocèse de Québec et de Montréal, qu'il a seul le privilège d'imprimer le *Calendrier Ecclesiastique de Québec*, ci-devant imprimé par M. NEILSON. En conséquence les marchands qui désirent se procurer ce Calendrier, voudront bien s'adresser directement au bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie, 14, Rue Ste. Famille, près du Séminaire de Québec.

Ce Calendrier imprimé sur caractères neufs, contiendra pour l'avantage de la classe commerciale:

UN TABLEAU DES COURS DE JUSTICE, d'après le dernier bill de Judicature.

UNE TABLE D'INTÉRÊT, à 6 par cent, UNE TABLE D'ESCOMPTE, ainsi qu'un TABLEAU DES BANQUES, marquant les jours où elles escomptent.

On pourra se le procurer aussi chez MM. J. & O. Crémazie; J. T. Brousseau T. Cary et M. Amiot, marché de la Basse-Ville.

Prix à la douzaine, 2s.—Par 12 douzaines, (1 grosse.) 21s-6d.—Par copie, 6 sous.

Québec, 23 novembre, 1849. STANISLAS DRAPEAU,

Toutes les lettres, correspondances, etc., doivent être adressées, (francs de port.) à STANISLAS DRAPEAU, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille, QUÉBEC DU JOURNAL No. 14, RUE STE. FAMILLE, QUÉBEC